

Nouvelle loi sur la TVA au 1^{er} janvier 2010 : comment l'aborder

Le CIP propose, en partenariat avec la CEP, un nouveau rendez-vous « Form-Action » suite à la décision du Parlement fédéral d'introduire la nouvelle loi sur la TVA au 1^{er} janvier 2010.



En un temps record, le Parlement fédéral a décidé de l'introduction de cette nouvelle loi sur la TVA. Les entreprises n'ont que peu de temps pour s'adapter à cette nouvelle situation. Cette loi est une refonte complète de la précédente et elle comporte des nouveautés importantes pour chaque entreprise, en Suisse et à l'étranger.

Quelles sont les raisons de cette réforme ?

Quelles sont les modifications les plus importantes ?

Quelles sont les répercussions pratiques pour les assujettis TVA ?

Cette action de formation abordera ces questions d'un point de vue pratique, avec une présentation des objectifs poursuivis par la nouvelle loi et des principales modifications. Elle traitera également de ses conséquences pratiques.

Les participants pourront amener des exemples de leur entreprise et poser des questions, afin d'illustrer concrètement l'approche théorique.

Me Etienne Junod, avocat et expert fiscal diplômé, associé d'Omnitax SA fiscalité et droit des affaires, à Bienne (www.omnitax.ch), animera ce rendez-vous « Form-Action ».

Ce programme est recommandé aux dirigeants d'entreprises et aux personnes qui traitent de la TVA dans les entreprises.

**Mercredi 2 décembre 2009
de 17h30 à 20h00**

**CIP – Tramelan
Salle betelgeuse centre**

Renseignements complémentaires :
andre.mazzarini@cip-tramelan.ch
responsable de formation

Inscriptions :
carmen.tedeschi@cip-tramelan.ch
032 486 06 06

Prix : 130.00 CHF comprenant le support de cours, l'eau minérale en salle et l'apéritif au terme de la formation

Délai d'inscription : 12.11.2009

